



DISPOSITIONS FEDERALES COVID 19 – NOTE N° 16

Thématique :	<input checked="" type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs, Jeunesse & Territoires <input type="checkbox"/> Compétitions & Vivre Ensemble <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input checked="" type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 1		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

Procès-verbaux des consultations à distance des Assemblées générales des Ligues et Comités

Suite à la note COVID n°6 relative aux consultations à distance des Assemblées Générales des Ligues et Comités que vous pourrez retrouver [ici](#), vous trouverez ci-joint un modèle de procès-verbal.

Nous vous rappelons que le Bureau Fédéral, réuni les 28 et 29 mars 2020, a acté de demander à l'ensemble des Comités et des Ligues de solliciter leurs membres, aux fins de prorogations du mandat des délégués préalablement désignés pour l'Assemblée Générale Fédérale qui s'est tenue en octobre 2019 à Vittel. Le nombre de voix attribué pour l'AG d'octobre 2020 a été actualisé en fonction des licenciés arrêtés au 31 mars de cette saison.

Pour les Comités Départementaux dont l'Assemblée Générale se déroulerait avant le 15 juillet 2020, il vous appartient de proroger le mandat des délégués fédéraux désignés pour l'Assemblée Générale et leur mandat s'arrêtera le 20 octobre 2020. Ce point doit être expressément mis à l'ordre du jour de l'AG et soumise aux votes des représentants des clubs dont l'équipe première n'évolue pas en championnat de France, licenciés individuels et établissements. Une note sur le protocole de la tenue de votre Assemblée Générale, vous proposant un modèle d'ordre du jour et de Procès-Verbal, vous sera adressée prochainement.

Pour les Assemblées Générales se déroulant après le 15 juillet 2020, cette consultation devra nécessairement se faire à distance.

Contact :

E-mail : csoe@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Léa DUMAS Assistante au Secrétariat Général	Catherine BARRAUD Directrice du Secrétariat Général Amélie MOINE Directrice du Pôle Affaires Juridiques et Institutionnelles	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2020-06-05 SG – DISPOSITIONS FEDERALES COVID 19 NOTE 16	